

Neuilly-sur-Seine, le 15 DEC. 2011



NEUILLY-SUR-SEINE

QUARTIER GOURAUD
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 2011

Le Maire

Afin d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction, aller à votre rencontre un samedi sur deux.

J'ai ainsi entrepris une nouvelle visite du quartier Gouraud le samedi 26 novembre 2011 de manière à faire le point, avec vous, sur les sujets qui vous préoccupent et d'échanger autour des projets de la commune.

Ce rendez-vous m'a ainsi permis de dialoguer avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

AVANCEMENT DU PROJET AXE MAJEUR

Plusieurs habitants du quartier m'ont interrogé sur l'avancement du projet Axe Majeur. Nous travaillons concomitamment sur 3 dimensions du projet :

⇒ Une dimension politique, ainsi pour la 1^{ère} fois, Paris, Neuilly, la CCIP, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, La Défense et l'Etat travaillent ensemble sur le projet et ont confié à l'APUR (Atelier Parisien d'URbanisme) des études prospectives contribuant à la requalification de l'Axe Majeur, de part et d'autre de la Porte Maillot, entre l'Etoile et La Défense.

⇒ Une dimension technique, en travaillant en parallèle avec les services de l'Etat pour aboutir à une solution très positive pour Neuilly : 2 tunnels de 3 voies, sans entrées/sorties sur la commune, qui s'injecteront directement dans le boulevard périphérique.

⇒ Une dimension économique visant à assurer une viabilité économique du projet. J'ai ainsi fait plusieurs propositions dans ce sens à l'Etat et ai bon espoir que ces orientations soient prises en compte d'ici la fin de l'année.

Je ferai prochainement un nouveau point d'étape sur ce projet lors d'une réunion publique spécifique.

TOURS HERMITAGE

Au vu de la taille exceptionnelle du projet des tours Hermitage (2 x 307 m), de son impact visuel et de son implantation prévue sur le territoire de Courbevoie, j'ai demandé au Préfet de bien vouloir étendre l'enquête publique, préalable aux autorisations de construire, à la Ville de Neuilly. J'ai ainsi pu consulter le dossier complet et porter ce projet à votre connaissance durant la période de l'enquête publique qui s'est tenue du 12 septembre au 12 octobre dernier. La Ville a, à cette occasion, formulé plusieurs observations sur les incertitudes quant à la question de l'ombre portée sur Neuilly ; sur le risque de fermeture du « tourne à droite » à la sortie du pont (en raison de la couverture des voies sur berge) et les reports de circulation sur Neuilly ; sur les difficultés de stationnement dans un secteur déjà contraint ainsi que sur les mesures prises en matière de sécurité publique.

J'ai depuis pu obtenir certains éléments de réponse, notamment sur la garantie du maintien du « tourne à droite ».

Malgré la mobilisation de la Ville, de ses habitants et de plusieurs associations de Courbevoie, un avis favorable a été émis à l'issue des enquêtes publiques sur ces projets d'aménagement. Le tribunal d'instance de Courbevoie ne s'est toutefois pas encore prononcé sur l'expulsion de la dernière occupante d'un des bâtiments à démolir. Je ne manquerai donc pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.

VIDEOPROTECTION

Dès 2008 j'ai mobilisé un groupe de travail sur la vidéoprotection avec les différents services de Police, le Conseil Général et le tissu associatif. Un cabinet conseil a été retenu pour travailler sur des propositions de localisation des caméras et a rendu ses conclusions en décembre 2010. Une carte des implantations a donc été étudiée en liaison avec les équipes de polices nationale et municipale. Le groupe de travail ayant finalisé le dispositif à mettre en place, une procédure de mise en concurrence a permis de retenir une entreprise pour une mise en service des premières caméras au 1^{er} trimestre 2012. Celles-ci seront implantées autour des points d'entrées/sorties de Neuilly ainsi que dans les principales zones de passage, notamment commerçantes et scolaires.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER GOURAUD

STATIONNEMENT COURTE DUREE PLACE GOURAUD

Un certain nombre de riverains m'avait fait part, lors de mes précédentes visites dans le quartier, des problèmes engendrés par la configuration actuelle de la Place du Général Gouraud (véhicules stationnés en double-file dans le giratoire, manque de places de stationnement à proximité des commerces etc.). Des études ont donc été réalisées au sein des services de la Ville et un stationnement de courte durée (gratuit limité à 30 minutes), identique à celui mis en place rue Ernest Deloison, sera très prochainement matérialisé de chaque côté de la place.

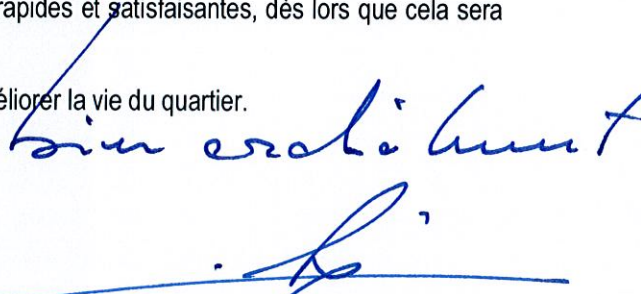
EMPLACEMENT RESERVE AU STATIONNEMENT DES VEHICULES MOPEASY

Afin de promouvoir l'utilisation de modes de transports économes et respectueux de l'environnement, la Ville a souhaité, dans la continuité des services velib' et autolib' (qui sera mis en service sur la ville d'ici cet été), participer au développement de l'autopartage de véhicules électriques et à l'expérimentation lancée, dans ce domaine, par la société Neuillienne « MOPeasy ». La Ville a donc délivré à cette société une autorisation pour occupation du domaine public pour 3 emplacements de stationnements réservés : Place Gouraud, 27 rue de Chartres et 177 avenue Charles de Gaulle. Cette plateforme d'autopartage de véhicules électriques est ouverte à tous : entreprises, professionnels et particuliers.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidents dans le quartier Gouraud.

Soyez certains que les différents services concernés assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués lors de la visite, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.


Jean-Christophe FROMANTIN
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » envoyez un mail à l'adresse suivante : copro@ville-neuillysurseine.fr